

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 4 avril 2013 relatif à l'approbation du cahier des charges « Projets de recherche et développement structurants des pôles de compétitivité », appel à projets n° 3

NOR : PRMX1308757A

Le Premier ministre,

Vu la loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010, notamment son article 8,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le cahier des charges « Projets de recherche et développement structurants des pôles de compétitivité », appel à projets n° 3, prévu par l'action 1 du programme « Croissance des petites et moyennes entreprises », créé par la loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 susvisée, est approuvé (1).

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 4 avril 2013.

Pour le Premier ministre et par délégation :
Le secrétaire général du Gouvernement,
SERGE LASVIGNES

(1) Le cahier des charges est consultable sur les sites internet d'OSEO et du ministère en charge du redressement productif aux adresses suivantes : <http://www.oseo.fr> et <http://www.competitivite.gouv.fr>.